



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

NOVEMBRE 2022

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **ANIMATEUR JEUNESSE 11-17 ANS (H/F)**

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE
SERVICE : JEUNESSE

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Développer et mettre en place des actions et des activités en direction des jeunes combs-la-villais âgés de 11 à 17 ans.
- Accompagner les jeunes dans l'expression et la réalisation de leurs projets.
- Participer à l'élaboration et au développement du projet pédagogique et du projet de fonctionnement.
- Garantir la sécurité des jeunes.

Placé sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs Jeunesse.

Activités principales :

- Rédiger et mettre en œuvre des projets, des actions et des événementiels Jeunesse.
- Contribuer à l'élaboration d'activités en partenariat avec d'autres services municipaux, associations locales, institutions, collectivités.
- Accompagner les jeunes dans l'expression et la réalisation de leurs projets.
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique, à sa mise en œuvre et son évaluation.
- Assurer un accueil de qualité (horaires, présences, disponibilité, aménagement et occupation de l'espace) en collaborant avec les agents de l'accueil de loisirs Jeunesse.
- Communiquer quotidiennement auprès du public cible via les supports numériques / les réseaux sociaux.
- Participer activement aux réunions d'équipes et à la transmission d'information au sein du service.
- Régisseur suppléant : Gestion des recettes et dépenses.
- Animation hors les murs.

Activités complémentaires :

- Assurer l'intérim du Directeur de l'accueil de loisirs.
- Mobilité sur les services enfance et/ou scolaire en cas de nécessité.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Connaissance et application de la législation en vigueur.

Connaissance du public jeune et de ses problématiques.

Titulaire du permis B.

Titulaire du BAFA ou BAFD ou BPJEPS LTP (module direction ACM) équivalent.

Savoir-faire

Capacité à monter, suivre et évaluer les projets.

Capacité d'initiatives et de décisions.

Capacité d'analyse et de synthèse.

Capacité d'organisation et de gestion.

Capacité à développer et entretenir les réseaux partenariaux.

Capacité à développer et acquérir des compétences.

Capacité à respecter les procédures.

Etre à même d'optimiser son temps de travail (préparation, organisation, déroulement des actions).

Savoir-être

Savoir travailler en équipe.
Aptitude à l'encadrement de jeunes.
Etre force de proposition.
Curiosité intellectuelle.
Qualité relationnelle et sens de la communication.
Avoir le sens des responsabilités.
Qualité d'écoute.
Disponibilité.
Savoir faire face collectivement aux différents problèmes.
Etre polyvalent.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Disponibilité requise ponctuellement en soirée et certains week-ends pour la participation à des réunions, l'organisation de manifestations et la mise en place d'actions spécifiques.
Congés planifiés en fonction des nécessités du secteur.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Adjoint d'Animation ou Animateur territorial.

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 1607 heures

Cycle scolaire : 33h30

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	10h30 - 13h30	10h00-12h30	10h00 -13h30	10h30-12h30	
Après-midi	14h30 - 19h00	13h30-19h00	14h30-16h30	13h30-19h00	14h00-19h00
	07h30	08h00	5h30	07h30	05h00

Cycle vacances scolaire : 40h00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00
Après-midi	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00
	08h00	08h00	08h00	08h00	08h00

RTT : /

Congés : 32 jours soit 224 heures

NBI OUI NON

Régime indemnitaire

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle

Restauration municipale.

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE » sur le site de la Ville**